

Minister of Industry,
Science and Technology and
Minister for International Trade



Ministre de l'Industrie, des
Sciences et de la Technologie et
ministre du Commerce extérieur

Statement

Déclaration

93/28

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

NOTES POUR UNE ALLOCUTION

DE

L' HONORABLE MICHAEL WILSON,

MINISTRE DE L'INDUSTRIE, DES SCIENCES

ET DE LA TECHNOLOGIE

ET MINISTRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR,

DEVANT

LA CHAMBRE DE COMMERCE CANADA-CHILI

SANTIAGO (Chili)

Le 28 avril 1993

Mesdames, Messieurs, Señoras y Señores, bonjour, buenos dias.

Je remercie le Président et les membres de la Chambre de commerce Canada-Chili pour cette occasion qui m'est offerte de m'entretenir avec vous du commerce et de l'investissement entre nos deux pays. Comme nous cherchons à resserrer nos liens, nous nous réjouissons des efforts déployés par la Chambre pour stimuler le commerce et les investissements entre le Canada et le Chili.

Les échanges bilatéraux entre nos deux pays sont passés de 329,4 millions de dollars, en 1991, à 347,1 millions de dollars en 1992. Même si nos exportations ont atteint 145,1 millions de dollars, elles sont demeurées inférieures à nos importations, qui se sont élevées à 202 millions de dollars.

Le Canada est la septième nation commerçante du monde, et un tiers de ses emplois est lié au commerce extérieur. Notre succès économique repose donc sur nos ventes de produits et de services à l'étranger. Et nous ne vendons pas seulement des ressources naturelles. Nous sommes bien entendu en mesure d'exporter des quantités considérables de produits agricoles, minéraux et forestiers, mais nous offrons également de plus en plus de biens de production et de services innovateurs. Le Canada est même un chef de file pour ce qui est des télécommunications, de l'aérospatiale et des transports.

Comme le Chili, le Canada a besoin des marchés étrangers pour soutenir sa croissance, améliorer sa prospérité et renforcer sa compétitivité.

La question qui préoccupe au plus haut point toutes les nations commerçantes du monde est l'achèvement des Négociations commerciales multilatérales (NCM) de l'Uruguay Round. Le Canada et le Chili s'efforcent de réaliser cet objectif par leur participation au Groupe de Cairns. Et l'achèvement du Round semble maintenant possible. Nous sommes encouragés par le fait que le président Clinton a récemment annoncé son intention de demander au Congrès de proroger le processus d'approbation prévu dans la procédure accélérée, et aussi par son engagement apparent à achever ces négociations d'ici le 15 décembre de cette année.

Notre engagement en faveur de l'Uruguay Round n'exclut pas la conclusion d'accords régionaux de libéralisation des échanges respectant l'esprit de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). Le Chili a fait de même en négociant ses propres arrangements régionaux.

Le Chili a fait preuve d'initiative en réduisant de façon unilatérale les obstacles au commerce et en négociant des ententes de coopération. Il mérite d'ailleurs des félicitations pour avoir signé des accords de libre-échange avec le Mexique et le Venezuela.

L'accord avec le Mexique vous a permis dès la première année de doubler vos exportations vers ce pays, en vous ouvrant un marché pour votre secteur très prospère des fruits et des produits

agricoles et de solides débouchés pour vos produits transformés et à forte valeur ajoutée. Vous avez pu obtenir de tels résultats grâce à des réductions tarifaires et aux efforts considérables de votre secteur privé pour accroître ses exportations.

Notre pays a également libéralisé ses échanges régionaux par la mise en oeuvre, il y a quatre ans, de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (ALE).

Notre expérience de l'ALE a été très positive. Nos exportations aux États-Unis ont atteint des niveaux sans précédent. Les investissements étrangers sont en hausse, et nous avons été avantagés par les dispositions sur le règlement des différends qui forme la pièce maîtresse de l'Accord.

Comme autre preuve du succès de l'Accord, le Canada et les États-Unis ont récemment annoncé les résultats de la troisième série de réductions accélérées des droits de douane sur 1 milliard de dollars d'échanges bilatéraux. La réduction accélérée des droits de douanes permet aux industries des deux pays de demander que certains droits de douane soient éliminés plus rapidement que selon l'échéancier prévu dans l'ALE. Le grand enthousiasme des industriels pour cette élimination accélérée prouve qu'ils désirent vivement tirer avantage de l'ALE.

En comparant les chiffres des quatre années avant 1989 et ceux des quatre années s'étant écoulées depuis la mise en oeuvre de l'ALE, nous constatons que nos échanges de marchandises avec les États-Unis ont augmenté de 18,2 p. 100, malgré un ralentissement de l'économie à l'échelle mondiale.

Nous avons amélioré l'ALE et, de concert avec les États-Unis et le Mexique, avons étendu son champ d'application en signant l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), ce qui permettra de poursuivre et d'intensifier le processus de libéralisation du commerce.

Le Parlement du Canada étudie actuellement le texte de loi qui permettra de mettre l'ALENA en oeuvre à compter du 1^{er} janvier 1994. Le Mexique et les États-Unis rédigeront eux aussi des textes de loi semblables. Une fois l'Accord en vigueur, nous nous attendons à ce que d'autres pays soumettent des demandes d'adhésion. Le Chili a déjà clairement exprimé son intérêt, et le Canada verrait d'un oeil favorable son adhésion à l'Accord.

L'Accord prévoit que les membres existants examineront toutes les demandes d'adhésion. Les requérants devront respecter la discipline prescrite et satisfaire aux exigences imposées aux pays signataires. Je suis sûr que nous approfondirons cette question. Le Chili a déjà grandement libéralisé son environnement commercial et financier, prouvant ainsi son

engagement envers l'ouverture du marché et la libéralisation du commerce.

Il n'est cependant pas nécessaire d'attendre la mise en oeuvre de l'ALENA pour renforcer les liens commerciaux entre nos deux pays. La bonne santé de l'économie chilienne, fondée sur un vaste programme de libéralisation du marché, justifie à elle seule une augmentation de l'activité commerciale canadienne au Chili. Les gouvernements du Canada et du Chili peuvent en outre contribuer à améliorer davantage le climat en renforçant la structure institutionnelle. C'est dans cet esprit que le ministre Foxley et moi-même avons discuté hier de la possibilité de négocier des conventions de double imposition et des accords sur la protection des investissements étrangers, qui contribueraient à rendre les relations entre le Canada et le Chili plus stables et plus prévisibles.

Ces relations sont excellentes, et l'intérêt du Canada pour le Chili est à son plus fort, comme le montre clairement la taille de la délégation qui m'accompagne aujourd'hui. Celle-ci regroupe non moins de 50 représentants de grandes entreprises canadiennes vivement désireux de faire des affaires avec vous.

De plus, la participation de sociétés canadiennes aux foires commerciales chiliennes a atteint un chiffre record.

- Au cours de cette visite, je prendrai aussi la parole à la Deuxième conférence spatiale des Amériques qui se tient ici, à Santiago. De la documentation sur les produits offerts par plus de 25 grandes entreprises canadiennes des secteurs de l'aérospatiale et de la haute technologie sera présentée au stand canadien, dans l'aire réservée à l'exposition commerciale. Des représentants de l'Agence spatiale canadienne seront aussi sur place.
- La semaine dernière, 35 fournisseurs canadiens d'équipement et de services miniers ont visité des mines chiliennes.
- En mars 1992, le Canada a présenté, pour la première fois, un pavillon à l'exposition FIDAE sur l'avionique.
- Plus de 100 sociétés canadiennes ont participé à l'exposition Expomin du secteur minier, en mai dernier, à Santiago.
- L'Association des manufacturiers canadiens -- la principale association commerciale du Canada -- a organisé, en septembre dernier, une importante mission commerciale au Chili.
- L'an dernier, pour une neuvième année consécutive, 19 entreprises canadiennes ont participé, ici au Chili, à la FISA, la plus grande foire commerciale d'Amérique

latine pour les produits de consommation, les biens d'équipement et les machines industrielles.

- En 1991, l'Expocorma de Concepcion a attiré la plus forte délégation à ce jour d'entreprises forestières canadiennes à une foire commerciale à l'extérieur du Canada. Cette année, plus de 35 entreprises devraient y participer.

Cette participation ne se fait pas à sens unique. Nous sommes fiers de montrer notre technologie à l'oeuvre au Canada. Nous avons d'ailleurs accueilli récemment au Canada des délégations de gens d'affaires chiliens provenant de secteurs aussi diversifiés que l'industrie forestière, l'environnement, les télécommunications et les mines.

Des sociétés canadiennes et chiliennes sont présentement associées dans plus de 30 coentreprises couvrant un vaste éventail d'activités économiques. Il s'agit de coentreprises de haute technicité, qui pourraient permettre une plus grande pénétration de marchés de tiers pays du Cône sud.

Des entreprises canadiennes et chiliennes travaillent de concert à la fabrication d'équipement minier, à l'exploration géophysique, à la transformation du bois, à l'assemblage de meubles, à l'irradiation d'aliments et de bois d'oeuvre, à la mise au point de logiciels et à des conceptions architecturales.

Des entreprises canadiennes soumissionnent actuellement en vue de fournir de nouvelles installations radars aux autorités de votre aviation civile. Dans ce contexte, il est important de noter que nos fournisseurs sont en mesure de répondre aux normes techniques sévères s'appliquant à ces achats.

Northern Telecom a fourni récemment de l'équipement cellulaire d'une valeur de 12,5 millions de dollars à Cidcom Celular.

Hier, j'ai assisté à la signature d'un contrat de 5 millions de dollars pour la vente, par LARCAN Inc., de 32 émetteurs à la Television Nacional de Chile.

Les sociétés canadiennes sont en mesure de livrer les meilleurs produits du monde à des prix compétitifs. Les produits d'infrastructure figurent en tête de liste, comme les composantes hydroélectriques et les chaudières électriques nécessaires pour stimuler un développement économique. La GE du Canada a présenté une soumission en vue de fournir des composantes électriques pour la centrale hydroélectrique Pangué de l'Endesa, et la Babcock and Wilcox soumissionne des chaudières électriques pour la Forestal E. Industrial Santa Fe Maciniento Chile de Santiago.

L'extraction des ressources naturelles a été à l'origine de la prospérité du Canada. Comme les prix mondiaux des produits de base ne cessent de baisser depuis 10 ans, nos producteurs ont mis au point de nouvelles technologies pour améliorer leur

compétitivité et ont appris à travailler plus efficacement. La prospérité future du Chili dépend, dans une large mesure, de la croissance soutenue de son secteur des ressources naturelles. La liste des entrepreneurs canadiens intéressés au Chili correspond à peu près au répertoire de l'industrie minière canadienne.

Ces entreprises souhaitent toujours investir capitaux et compétences dans l'exploitation de nouvelles mines. Elles reconnaissent aussi l'existence d'un nouveau débouché qui connaît une expansion rapide, soit l'exportation de notre technologie sous forme d'équipement et de procédés miniers de pointe et de services d'ingénierie et de consultation. La B.C. Bearing Engineers Ltd. vient tout juste, par exemple, de signer une entente de coentreprise avec la UHCO S.A. pour commercialiser au Chili de l'équipement minier canadien.

Les ingénieurs miniers canadiens ont aussi été à l'avant-garde en mettant au point des méthodes de contrôle de la pollution et de gestion des déchets. Il s'agit d'une question primordiale dont tous les pays dotés de fortes industries minières doivent tenir compte pour protéger leur environnement. Le développement viable est un principe important pour nous tous et les entreprises canadiennes ont beaucoup à offrir aux sociétés minières sur le plan des services environnementaux.

Ce qui vaut pour l'industrie minière vaut aussi pour l'industrie des produits forestiers dont les exportations ont atteint, en moins de 25 ans, plus d'un milliard de dollars US. Au cours des sept prochaines années, le dynamique secteur des forêts du Chili prévoit investir plus de 1,3 milliard de dollars US dans les industries du sciage, de la transformation du bois et dans les usines de pâtes et papiers. Nos sociétés ont fait bonne figure dans la dernière série de contrats attribués, et nous avons l'intention d'être au moins aussi concurrentiels la prochaine fois.

Il faut aussi tenir compte des questions environnementales dans l'industrie des produits forestiers -- particulièrement dans le secteur des pâtes et papiers.

Le Canada croit que l'écologie est non seulement compatible avec les procédés forestiers, miniers et manufacturiers les meilleurs et les plus efficaces, mais, qu'elle en est aussi une caractéristique. De plus en plus d'entreprises adaptent des techniques de production écologiques qui permettent d'accroître leur efficacité et d'avoir accès à de nouveaux marchés où les questions d'environnement sont d'une importance capitale. La technologie environnementale attire habituellement les acheteurs et permet de réduire la consommation d'énergie. Les chercheurs canadiens sont à l'avant-garde de la protection environnementale dans divers secteurs.

Nous sommes à la recherche de partenaires qui investiront argent, talent et expérience en vue d'assurer à la génération actuelle de

l'air, de l'eau et un sol purs, et un monde plus sain aux prochaines générations.

L'ouverture accrue de vos marchés et la prospérité de votre pays font du Chili un lieu d'investissement intéressant, ce dont les Canadiens sont conscients. Les investissements canadiens directs et de portefeuille au Chili sont évalués à 2,2 milliards de dollars US. Au cours des deux dernières années, les Canadiens ont été les principaux investisseurs étrangers.

Nous voulons soutenir les investissements des entreprises canadiennes au Chili. Celles-ci peuvent bénéficier de l'assurance offerte par la Société pour l'expansion des exportations (SEE). La SEE offre aussi une ligne de crédit pour le financement des échanges commerciaux avec une banque chilienne et négocie présentement des arrangements avec d'autres banques et des sociétés de télécommunications.

Les Canadiens savent qu'ils doivent trouver de nouveaux marchés et établir de nouveaux partenariats afin d'être prospères dans le contexte économique mondial actuel. Les marchés de l'Amérique latine recèlent un grand potentiel.

Le Canada et le Chili partagent un engagement commun à l'égard des institutions démocratiques, croient tous deux dans la libéralisation des échanges commerciaux et s'intéressent à l'expansion des exportations. Nos pays commencent à peine à tirer profit des immenses possibilités offertes par l'expansion du commerce et la coopération économique. Les accords commerciaux créent des possibilités d'accroître le commerce et les investissements. Les initiatives comme la présente mission peuvent aider les sociétés canadiennes et chiliennes à profiter au maximum de ces débouchés.

Nous ne connaissons du succès que si des entreprises comme la vôtre et des organisations comme la Chambre de commerce Canada-Chili se penchent sur les avantages offerts par les nouveaux marchés créés par de tels accords et en tirent pleinement profit. En tant que membres de la Chambre de commerce, vous pouvez jouer un rôle de premier plan et établir des liens plus étroits entre le Canada et le Chili, partenaires des Amériques.

Je vous remercie de m'avoir fait découvrir le dynamisme de votre nation, de m'avoir fait connaître les charmes de votre pays et de m'avoir fait sentir la chaleur de votre hospitalité.